

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

AF/AA.

-----  
PRESIDENCE DU CONSEIL  
-----

SOMMAIRE

Décret portant clôture  
de la Session Extraor-  
dinaire de l'Assemblée  
Législative ouverte le  
15 Juillet 1960 -

(I) DECRETS DU PREMIER MINISTRE  
-----

4) NNEE 1960 - 1 - N° 194 /PCM

CONSEIL des MINISTRES  
SECRETARIAT GENERAL  
29 Juillet 1960  
Arrivée N° 1090. SPCM

LE PREMIER MINISTRE;

VU la Constitution principalement en son article 25 ;

DECRÊTE :

ARTICLE 1er.- La session extraordinaire de l'Assemblée  
Législative ouverte le 15 Juillet 1960 est déclarée close  
le 25 Juillet 1960.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal  
Officiel de la République et communiqué partout où besoin  
sera./.-

PORTO-NOVO, le 28 JUILLET 1960

AMPLIATIONS:

P.C.M.	15
Original	1
ASSEM. LEGISL.	4
HAUT. COM.	1
MINISTRES	14
S.G.C.M.	3
J.O.R.D.	1

Hubert MAGA